



Fongecif Auvergne Rhône-Alpes

D omaine	<ul style="list-style-type: none">• Salariés de nombreux secteurs tels que l'industrie, le commerce, le BTP, le transport-logistique, l'artisanat... et les employés à domicile (y compris les assistantes maternelles). <p>Attention ! Bien vérifier auprès du Fongecif que le salarié dépend de ce dernier (code NACE 8710A) car il peut aussi dépendre d'autres OPACIF (Uniformation, Unifaf).</p>
B énéficiaires	Peut se réaliser sur la période : <ul style="list-style-type: none">• du CDI• du CDD : dans ce cas, elle doit se dérouler entièrement sur la durée du contrat
C ritères prioritaires	<ul style="list-style-type: none">• Les actions répondant à un objectif individuel de reconversion• L'acquisition d'une première qualification ou d'une qualification supérieure• Les formations Post-VAE• Projet professionnel structuré, correspondant à la problématique du salarié et à un objectif d'emploi réalisable au regard de l'environnement économique• Efforts et investissements antérieurs déployés en termes financiers et organisationnels• Les personnes présentant un risque d'inaptitude ou bénéficiant d'une RQTH (acquise ou en cours)• Priorité donnée aux personnes ayant un niveau des qualifications (ouvriers/employés) et de formation les plus bas (sans diplôme, Niv V...)• La situation personnelle du bénéficiaire : salaire, situation familiale, + de 45 ans, + de 20 ans d'activité professionnelle• Formation RNCP, diplômante, certifiante ou CQP
F ormations non-prioritaires	Liste des formations non prioritaires accessible sur le site internet : www.fongecif-ara.fr rubrique « réglementation » Les demandes non prioritaires sont examinées par la commission après examen des demandes prioritaires, sous réserve des crédits restant. Attention : cette liste est différente pour les CIF CDI, CDD et HTT. Exemple : Une préparation aux concours est non prioritaire dans le cadre d'un CIF, mais peut l'être dans le cadre d'une FHHT
F ormations par correspondance	Prise en charge du coût pédagogique



D urée de la formation	Minimum 40h (sauf FCO Transport, CACES et formation post-VAE) , maximum 1 an à temps plein ou 1 200h en discontinu. Pour les formation d'une durée supérieure à un an, seule la dernière année peut bénéficier d'un financement de la part du Fongecif Auvergne Rhône-Alpes
Q uand (soir, week-end...)	Sur le temps libre (soir, week-end...), RTT ou congés annuels (impossible en congé parental ou en congé maladie).

P rise en charge du coût pédagogique	Coût horaire	27, 45€ HT (32.94€ TTC)
	Coût total	18 000€ HT (21 600€ TTC)
	Coût à la charge du stagiaire	Non

F rais annexes	Hébergement	<ul style="list-style-type: none">• Possibilité de prise en charge forfaitaire de l'hébergement (si distance aller/retour supérieure à 150 km du lieu d'habitation)• Prise en charge forfaitaire de 10€/nuit• Demande à faire avec le dépôt du dossier.
	Trajet + Repas	Pas de prise en charge

P rocédure	Le dossier est remis par le conseiller du Fongecif au stagiaire après une information collective et au minimum un entretien physique ou téléphonique.
-------------------	---

D ate de dépôt mini et maxi	Avant la formation	6 mois au plus tôt et 1 mois au plus tard avant la formation
	Avant la commission	Au plus tard 1 mois avant la commission

F réquence des commissions	Tous les mois sauf en août
-----------------------------------	----------------------------

A ceptation du dossier (délais, taux d'acceptation)	Non communiqué
--	----------------

R éexamen du dossier	Non communiqué
-----------------------------	----------------



C as de licenciement en cours de formation		Le Fongecif maintient de l'accord de prise en charge à partir du moment où la commission a donné son accord
C oordonnées		<p>Direction Régionale du Fongecif Auvergne Rhône-Alpes Bâtiment le Premium 131 boulevard Stalingrad 69624 Villeurbanne cedex Tél : 04 72 82 50 50 www.fongecif-ara.fr</p> <p>Antennes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ain : 293 avenue des Granges Bardes 01000 BOURG EN BRESSE• Drôme Ardèche : 19 avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE• Isère : 70 rue des Alliés, 38100 GRENOBLE• Loire : Allée C, 101 cours Fauriel, 42100 ST ETIENNE• Rhône : Bâtiment Open 6, 158 avenue Thiers, 69006 LYON• Savoie : 725 Faubourg Montmélian, 73000 CHAMBERY• Haute-Savoie : 129 avenue de Genève, 74000 ANNECY
S ur le site	Notice d'info	Oui (livret téléchargeable sur www.fongecif-ara.fr)
	Dossier de financement en ligne	Non
	Grille de critères, courrier de motivation	Rubrique « réglementation », « liste des priorités » au 01/01/17